



# JUDO CLUB PORTES DU SOLEIL

## Fiche d'inscription : Saison 2024 - 2025



**Le club récupère le dossier d'inscription complet uniquement** (la présente fiche+ attestation + cotisation). L'inscription est effective une fois le dossier remis au club et le paiement effectué. Elle est considérée comme définitive et non remboursable après la signature de la présente fiche.

ANNEE	TARIF	TARIF
	1 <sup>er</sup> enfant / adulte	2eme enfant / adulte
2020	150€	120€
2019 – 2018 – 2017	235€	200€
2016 à adulte	250€	220€
Adultes Pilates & Self-Défense	220€	
Tarif à la séance	10 €	

- Chèque bancaire à l'ordre du Judo club des portes du soleil (nom et prénom du judoka au dos) ou espèces (enveloppe au nom et prénom du judoka).

- Virement : IBAN FR76 1680 7000 2830 9717 4419 703 / BIC : CCBPFRPPGRE

**Montant total:** \_\_\_\_\_ euros (chèque bancaire / virement / espèces (rayer les mentions inutiles)).

Paiement en plusieurs fois possible (dates d'encaissement au dos du chèque)

**Une attestation remplace le certificat médical.** Cette attestation doit être signée des personnes exerçant l'autorité parentale précisant que chacune des rubriques du questionnaire «QS sport» de santé a donné lieu à une réponse négative. (Attestations et questionnaire disponible sur le site : <https://judoclubportesdusoleil.fr/informations-utiles/#docs> )

### Rappel :

- L'inscription du judoka implique la **lecture** et l'**acceptation** du **règlement intérieur** du club (affiché au Dojo et téléchargeable sur le site du club à l'adresse : <https://judoclubportesdusoleil.fr/informations-utiles/#docs> (fonctionnement, règles, compétitions, communication ect...))
- Le Judo club des PDS décline toute responsabilité en dehors des heures de cours. Il est demandé d'amener et de récupérer les enfants en respectant les horaires de début et fin de cours et de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser le judoka en cours. **Les parents ne sont pas autorisés à assister au cours, merci de respecter cette consigne !**
- Faire tamponner le passeport de judo par un médecin, dans la case réservée à cet effet avec la mention « apte à la compétition », le cas échéant.
- Durant chaque cours de judo, il est demandé de porter un judogi propre, d'avoir les ongles courts, les mains propres et de ne porter aucun bijou. Les règles de sécurité et d'hygiène doivent être suivies pour le bien de tout le monde.
- Les parents inscrivent eux même les enfants aux compétitions (jusqu'à poussins)

### Nom et Prénom du Pratiquant :

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ COMPETITEUR : oui / non

*Merci de cocher « oui » si votre enfant souhaite faire des compétitions. Vous serez ajouté au whatsapp du club (moyen utilisé pour communiquer et vous tenir informer des mises à jour du calendrier et autres détails)*

Nom du représentant légal : \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse :

Numéro Pass Sport (facultatif) :

Adresse(s) email (des deux parents si garde partagée) (lisible et sans erreur) :

**Date et signature du parent responsable précédée de la mention « lu et approuvé »**